

LIGNES DIRECTRICES POUR LA CANDIDATURE

1. Sélection

Les projets soutenus par le fonds sont sélectionnés par un jury d'expert.es franco-allemand.

1.1. Critères d'éligibilité

- 1.1.1. Le soutien de PERSPEKTIVE s'adresse à des projets ponctuels développant une dimension d'échange et de dialogue entre la France et l'Allemagne : débats d'idée, coopérations, performances, expositions, laboratoires d'idées et de recherche, workshops, conférences, tables rondes, festivals.
- 1.1.2. Les participants invités sont des professionnels des domaines des arts visuels. Le soutien porte plus précisément sur les intervenants français (ou vivant en France) en Allemagne et sur les intervenants allemands (ou vivant en Allemagne) en France.
- 1.1.3. Les projets doivent être portés par une institution ou une structure culturelle allemande ou française d'un statut juridique (musée, Kunstverein, centre d'art, centre d'architecture, project space, artist-run space, agence d'architecture, galerie). Les projets portés à titre individuel et les projets universitaires ou d'écoles d'art impliquant des étudiants ne sont pas éligibles.

2. Soutien

2.1. Le soutien de PERSPEKTIVE peut intervenir sur les points suivants :

- frais de voyage des intervenants français (ou vivant en France) vers l'Allemagne et frais de voyage des intervenants allemands (ou vivant en Allemagne) vers la France,
- honoraires, frais d'hébergement et de séjour des intervenants français (ou vivant en France) en Allemagne et des intervenants allemands (ou vivant en Allemagne) en France,
- frais de communication (relations presse, graphisme, publicité, impression, traduction),
- frais de publication,
- frais techniques liés aux événements,
- frais de transport.

PERSPEKTIVE ne soutient pas la production d'œuvres.

2.2. PERSPEKTIVE apporte un soutien maximal de 50% du budget global du projet.

2.3. Les aides octroyées auront un montant maximal de 10.000€ par projet.

3. Demande de soutien

Le dossier de candidature et les documents annexes doivent être envoyés par courriel avant la fin de l'appel à projets, à l'adresse email suivante :

perspektive@institutfrancais.de

PERSPEKTIVE

FONDS FÜR
ZEITGENÖSSISCHE
KUNST & ARCHITEKTUR

Le dossier de candidature doit être composé :

- du formulaire de candidature,
- d'un descriptif détaillé du projet,
- des CV des participants,
- du budget détaillé du projet et du descriptif détaillé du plan de financement (liste des bailleurs de fonds, montant de la participation attendue, ressources propres...).

Le dossier de candidature doit être déposé :

- soit en deux langues : français et allemand**
- soit seulement en anglais**

3.1. Formulaire de candidature

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur le site internet de PERSPEKTIVE (www.fonds-perspektive.de/fr) **Perspektive_Formular_formulaire.pdf**

Veuillez remplir tous les champs directement sur le PDF.

Enregistrez le formulaire en format pdf. sous le nom suivant :

F_nom_du_projet_année.pdf

3.2. Descriptif détaillé du projet

Enregistrez la description du projet en format pdf. sous le nom suivant : **P_nom_du_projet_année.pdf**

3.3. CV des participants

Enregistrez tous les CV dans un seul document en format pdf. sous le nom suivant :

CV_nom_du_projet_année.pdf

3.4. Budget détaillé du projet et plan de financement

Veuillez signaler les postes de dépenses pouvant être soutenus par le fonds (Cf. 2.1.).

Enregistrez le budget et le plan de financement en format pdf avec le nom suivant :

B_nom_du_projet_année.pdf

Les candidatures devront impérativement respecter le format décrit ci-dessus (4 PDF avec les titres mentionnés).

4. Informations supplémentaires et questions

Contact :

Alix Weidner

Chargée de projets Bureau des arts plastiques | Institut français d'Allemagne

Ambassade de France

Pariser Platz 5 | D-10117 Berlin

Courriel : perspektive@institutfrancais.de

Tel. +49 (0)30 590 03 92 44